

Lettre du 05 Octobre 2022

La transformation de la voie pro : une réforme en forme de poupées gigognes !

La transformation de la voie professionnelle (TVP) amorcée en 2018 devient à peine réalité tangible dans les lycées professionnels (LP) qu'une nouvelle réforme a été lancée par le président de la République le 13 septembre.

Cette réforme est censée améliorer l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. Ces objectifs, brandis comme une feuille de route révolutionnaire, méconnaissent les actions menées chaque jour dans les établissements par les personnels de direction et l'ensemble des équipes qui œuvrent avec conviction et professionnalisme pour accompagner les élèves vers la réussite.

Si le but est tracé, les moyens dévoilés discrètement de ci de là, restent excessivement flous. Des éléments se dessinent : présidence du CA par un chef d'entreprise, augmentation de 50% des semaines de PFMP tout en maintenant une partie des élèves en enseignement général, rémunération des périodes de PFMP pour gommer les différences avec le statut d'apprentis, création d'un statut d'enseignant associé, révision de la carte des formations... Ces mesures, qui s'étoffent au fur et à mesure de la feuille de route médiatisée, remettent en cause la mise en place de la TVP actuelle non encore consolidée (chef d'œuvre, co-enseignement, AP, apprentissage en mixité...) Elles télescopent également de plein fouet en cette rentrée les équipes et déstabilisent les établissements dont le public, le plus souvent fragilisé, a plus largement subi qu'un autre les deux années de pandémie.

Des questions de fond émergent. Quel objectif est poursuivi par la modification du calendrier des PFMP et de leur gratification alors même que, depuis deux ans, les élèves ont la possibilité d'être sous statut d'apprenti tout en restant dans leur classe, sécurisant ainsi leur parcours ? Comment augmenter le nombre de PFMP alors que les lieux de stage restent difficiles à trouver dans nombre de formations et de territoires ? Comment augmenter la réussite au diplôme alors que la certification intermédiaire (CAP ou BEP) sous forme de CCF en première a disparu sans aucune concertation avec les acteurs ? Comment augmenter l'excellence scolaire en tenant compte des parcours fracturés des élèves qui arrivent en voie pro sans mettre des moyens sur le partenariat avec des éducateurs formés, l'accueil en structure de soins ou autres, nombre de besoins des élèves ne relevant pas des compétences des professionnels de LP ?

Le président rejette "l'idée reçue" qui oppose la "capacité à acquérir des savoirs fondamentaux et la capacité à exercer un métier". Est-ce à dire que jusqu'à présent les enseignants de lycée professionnel faisaient du Jourdain sans le savoir en développant enseignements généraux et professionnels au bénéfice d'une formation complète des jeunes favorisant leur insertion ?

Les concertations à venir avec les partenaires sociaux et les acteurs relèvent surtout de lieux d'information descendante, méthode privilégiée du ministère et des rectorats, les décisions étant actées préalablement.

Conduire les lycées professionnels à marche forcée dans une transformation profonde sans tenir compte de l'expertise des acteurs de terrain, dans un processus qui fait fi de toute évaluation, c'est une fois de plus s'inscrire dans une action politique déconnectée de l'action collective concertée et de la qualité de vie au travail, objectifs pourtant revendiqués par le ministère.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 : VOTEZ POUR Indépendance et Direction !

Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :

[ADHÉRER à ID-FO](#)